



UNIVERSITE
GASTON BERGER

L'excellence au service du développement

00002696

N°U.G.B/SG/DSOS/CSB/rns

Saint-Louis, le **03 NOV. 2021**

RECTORAT

NOTE D'INFORMATION

(Année académique 2021/2022)

**Objet : Prorogation du délai de dépôt des demandes
d'admission des étudiants salariés.**

Il est porté à la connaissance des personnes intéressées que la date limite de dépôt des dossiers de demande d'admission à l'Université Gaston Berger de Saint-Louis est reportée jusqu'au **vendredi 19 novembre 2021 à la descente.**

Le dossier doit comporter les pièces suivantes :

- une demande manuscrite adressée à Monsieur le Recteur ;
- des copies légalisées de l'attestation de réussite et du relevé de notes du dernier diplôme ;
- des copies légalisées de l'attestation de réussite et du relevé de notes du baccalauréat ;
- Un ordre de service (autorisation du supérieur)

LARGE DIFFUSION

